



CHASSE - NATURE - TERROIR Les Journées de la Chasse



Ferme d'Oudoumont (Verlaine) E42 - sortie 5 16 & 17 Août 2014



Editeur responsable : Thierry Lamarche - info@journeedelachasse.be

Une organisation du Comité Provincial Liégeois du R.S.H.C.B.
et du Conseil Cynégétique de Hesbaye



www.journeedelachasse.be

info@journeedelachasse.be - 0477 727 964

Jeep, avec



L'AVENTURE EST UN ÉTAT D'ESPRIT



ESSAYEZ LA NOUVELLE JEEP CHEROKEE AVEC
BOÎTE AUTO 9 RAPPORTS
RÉSERVEZ VOTRE ESSAI SUR WWW.JEEP.BE

Nouvelle Jeep Cherokee. Built free.

2.0 Diesel 139gr CO₂/km | À partir de 360€/mois TVAC

Motorisations 2.0L diesel 140cv, 170cv et 3.2L Pentastar 272cv • Boîtes de vitesses manuelle 6 rapports ou automatique 9 rapports • Transmissions 2 et 4 roues motrices • 5 étoiles EURO NCAP, classée la plus sûre de sa catégorie

PACK BUSINESS D'UNE VALEUR DE 1.600€ OFFERT SUR VERSION LONGITUDE
8,4" display touch screen • Système de navigation Europe de l'ouest • Système audio Alpine Premium Sound System avec 9 haut parleurs.

Jeep

Follow us on /JeepBelux (L/100 KM) : 5,3 - 10,0 (G/KM) : 139 - 232 (Moyenne réelle) 6,4 - 10,0

* Forme de crédit. Prêt à tempérament avec dernière mensualité majorée. Action valable au 01/07/2014. Modèle : Jeep Cherokee 2.0i Mjet 140ch Longitude 4x2. Prix facture TVAC: 36.900€. Acompte: 9.100€. Montant à financer : 27.800€. Taux annuel effectif global = 4,99 %. Taux débiteur annuel fixe = 4,88 %. 59 mensualités de 359,88€. Dernière mensualité majorée: 11.424,88€. Prix total à tempérament: 41.757,7€. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Alpha Credit, prêteur: rue Ravenstein 60/15 - 1000 Bruxelles. RPM Bruxelles. TVA BE 0445.791.316. Annonceur : Fiat Group Automobiles Belgium, Rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles. Votre revendeur Jeep, agit comme agent de crédit. Informations environnementales: A.R. 19/03/2004 - www.jeep.be - photo d'illustration non contractuelle. Jeep® est une marque déposée du Groupe Chrysler LLC.

LANA



Jeep

Bld Zénobe Gramme, 33
4040 Herstal
T. +32 (0)4 264 24 50
F. +32 (0)4 240 09 97
www.autolana.com
[facebook / autolana](https://facebook.com/autolana)

éDITORIAL



Les Journées de la Chasse, de la Nature et du Terroir vous sont maintenant bien connues. Pour l'édition 2014, nous avons souhaité vous donner un fil conducteur entre les différents acteurs de la ruralité en vous montrant comment ils peuvent interagir. Vous trouverez au fil de ces pages un descriptif des activités de ces nombreuses associations que nous vous encourageons à venir découvrir sur place les 16 et 17 août prochains.

Oudoumont met à l'honneur la plus ancienne activité connue de l'homme, la chasse au cœur de son environnement. Chasser ne peut se résumer au seul tir. C'est bien plus que cela. Ce sont différents regards, actions, observations et appréciations qui sont menés tout au long de l'année, au fil des saisons.

La vie dans nos campagnes semble de plus en plus méconnue et est parfois devenue très distante pour bon nombre de nos concitoyens. Souvent, ils ne trouvent plus dans nos bois et champs qu'un exutoire sportif ou ludique tandis que notre pays et notre région s'urbanisent de plus en plus.

Notre souhait durant ces deux journées de découverte est de pouvoir vous montrer les coulisses et de vous faire découvrir les intervenants qui vous procurent l'occasion de vous émerveiller devant la beauté de certains paysages, le goût des produits du terroir ou encore l'art que la nature inspire à l'Homme.

Ces diverses interactions sont communément perçues et appréciées par nombre d'entre nous, et notamment par le monde cynégétique. Chasser, c'est pénétrer un milieu naturel, en comprendre les mécanismes et être à son écoute. La pratique de la chasse - activité à caractère environnemental, culturel, social et économique - participe à la gestion du patrimoine faunistique et de ses habitats.

Ce n'est certainement pas par hasard si les chasseurs sont impliqués dans la gestion ou l'amélioration des biotopes ainsi que dans la conservation de l'équilibre à restaurer au niveau de la biodiversité. Comme la nature, le chasseur a plusieurs visages et autant de vies. Il cumule volontiers d'autres habits : agriculteur ou forestier, photographe ou apiculteur, observateur ou scientifique ... voire parfois tous ces qualificatifs réunis!

Toutes ces personnes agissent sur le terrain avec conviction et de manière durable. Leurs actions ne sont que rarement reconnues à leur juste valeur et méritent une considération appropriée de nos responsables et concitoyens.

Venez découvrir en famille ou entre amis le savoir-faire liégeois, la tradition séculaire qui associe bois précieux et métal ciselé, les produits du terroir ... et n'hésitez pas à rendre visite aux nombreux exposants et artistes présents ou profiter des activités qui animeront ces deux journées conviviales.



Le Comité Organisateur des JDC 2014



CCH, qu'est-ce que cet acronyme bizarre ?

Vous avez bien lu les initiales du Conseil Cynégétique de Hesbaye.

Il s'agit ni plus ni moins d'une asbl qui regroupe propriétaires fonciers, chasseurs, agriculteurs, forestiers, photographes et autres passionnés de nature pour, ensemble, gérer les questions de chasse dans cette belle région de plaines. C'est donc un espace territorial de 107.000 ha qui regroupe plus de 250 territoires et quasi autant de membres actifs. Il s'étend au Nord de la Meuse, quasiment de Namur à la frontière néerlandaise et jusqu'aux confins de la Région Flamande et du Brabant Wallon à l'Ouest.

Créé dès le mois de mai 1993, il a pour but, notamment, de gérer la chasse de certaines espèces de gibiers que sont la perdrix et le lièvre, espèces emblématiques de la Hesbaye. Il est reconnu par les autorités wallonnes qui lui ont conféré un agrément.



Vous avez dit gestion ?

Ce terme pourrait sembler incongru voire une excuse lorsqu'on parle de chasse, or il n'en n'est que mieux adapté. L'acte de chasse ne se limite pas au simple tir du gibier. Cette action n'est qu'un acte ponctuel qui vient récompenser celui qui, tant en amont qu'en aval, aura mis en œuvre une série de mesures à caractère cynégétique et durables. Savez-vous que près de 80% des mesures environnementales en milieu agricole (MAE) sont réalisées à l'initiative de chasseurs !

La chasse est une des seules activités extérieures requérant une autorisation spécifique, le permis de chasse, et qui soit organisée par une loi spécifique qui date de 1882. Elle connaît des amendements et évolutions quasi permanentes pour la mettre en phase avec son époque.

Les vicissitudes de la vie moderne ont amené le chasseur d'aujourd'hui à porter un autre regard sur son action. Il doit prendre en compte les évolutions induites par les pratiques agricoles qui bouleversent les biotopes, l'environnement fragilisé qui n'est plus aussi favorable à de nombreuses espèces et, de plus, il doit rendre des comptes à la société.

Dans ce contexte, le Conseil Cynégétique de Hesbaye joue un rôle fondamental de relais entre l'administration et les chasseurs mais aussi entre les chasseurs, voisins parfois méconnus et gestionnaires de différents territoires. De plus, il est devenu une courroie de transmission entre les différents acteurs de l'environnement qui y sont d'ailleurs représentés en son sein.

Pourquoi rejoindre le CCH ?

Si ce n'était que par obligation ce serait trop simple. La défense de certains gibiers nécessite, dans la perspective d'une chasse durable, de coordonner ses actions. Les politiques de prélèvement ne peuvent plus se cantonner au niveau de quelques territoires mais elles requièrent de faire " connaissance " de ses voisins pour se développer sur des zones de plusieurs milliers d'hectares.

En cela le CCH est notamment fédérateur. En outre, via l'action de ses membres il permet de mettre en place une série d'actions de terrain au niveau de la préservation ou de la restauration des biotopes. Concrètement cela passe par des aides au montage de dossiers de Mesures Agro-Environnementales (MAE) dont la petite faune tirera profit après les subventions accordées à l'agriculteur. Au-delà de cet aspect, nous avons développé pour la facilité d'usage des mélanges de semences à ces fins qui sont le fruit de réflexions et de journées d'études passées dans les campagnes pour compenser les manques de refuges actuels.



Enfin, avant et après la chasse, les gestionnaires de territoires que sont nos membres sont encouragés à réguler certaines espèces de prédateurs. On parle ici de déprédations des corneilles dans les semis de printemps, les dommages des fouines parfois même jusqu'aux automobiles et d'autres carnassiers comme le renard, qui toise parfois le lièvre en densité, bien connu dans les poulaillers et vecteur de zoonoses comme l'échinococcose ou la rage.

**le chasseur est un auxiliaire du mode agricole et rural
mais avant tout un citoyen actif à part entière.**

Jumelé avec la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais, le CCH s'est donc donné pour but de :

- Vulgariser des méthodes de gestions qualitatives ou quantitatives des espèces animales sauvages;
- Promouvoir toutes les initiatives ou actions visant à assurer le maintien des habitats naturels nécessaires à la faune sauvage;
- Développer ces bonnes pratiques dans les deux structures cynégétiques concernées et suivre leurs évolutions lors d'une rencontre annuelle;
- Construire une alliance objective et dynamique dans les deux structures;
- Recevoir et faire connaître les deux associations par le biais de manifestations territoriales.

Ainsi pour travailler de manière constructive, conjointement avec les représentants ad hoc du Département Nature & Forêts (DNF), le CCH est structuré en différentes commissions qui ont pour but d'apporter des réponses pragmatiques et constructives à ses membres. Vous aurez tout loisir de les découvrir sur notre site internet : www.cchesbaye.be

Comment fonctionne-t-il ?

La cotisation annuelle pour rejoindre le CCH en tant que membre titulaire d'un territoire de chasse ne représente que quelques cents par hectare.

Pour véhiculer son action, le CCH organise, outre son Assemblée Générale annuelle et les Journées de la Chasse, des rencontres spécifiques comme la Journée Piégeage, les Field Trials ou des séances d'informations pour ses membres ainsi que la tenue de conférences grand public.

Le " Carnet Vert ", magazine trimestriel, assure la liaison entre les membres et tous les adhérents ou sympathisants du CCH. (20€/an)

Toutes les informations pratiques concernant le fonctionnement ou l'adhésion au Conseil Cynégétique de Hesbaye peuvent être obtenues auprès de son siège social: Rue de Mouhin, 51 à 4300 Waremme (0496/23.81.87) secretariat@cchesbaye.be - www.cchesbaye.be

Charles Wauters
Vice-Président

Rodolphe de Changy
Président

Armurerie SERGE DELMOTTE

Armurier diplômé, à votre service depuis plus de 30 ans



NATURE - CHASSE - TIR

ARMES - MUNITIONS - OPTIQUE - VETEMENTS
CHAUSSURES - COUTELLERIE - ACCESSOIRES

T. 085-23 25 95

178, Ch. de Tirlemont
4520 WANZE (Huy)

**A l'occasion de l'ouverture de la chasse,
nous accordons une remise de**



Promotion valable à partir du 16/08 jusqu'au 13/09 incl., à l'exception des armes et munitions.
Remises sur certaines armes de chasse neuves et remises quantitatives
sur munitions toutes l'année. Voir conditions en magasin



www.armurerie-delmotte.be



Royal Saint-Hubert Club de Belgique

Combien de fois, les dirigeants d'association de chasseurs n'ont-ils pas entendu ces questions : pourquoi la chasse est-elle à ce point malmenée ? Pourquoi la défense et la promotion de la chasse mobilisent-elles tant d'énergies ? Que fait le RSHCB ?

Le RSHCB est actif au sein du Conseil consultatif des armes, des Conseils supérieurs de la Chasse tant en Wallonie qu'en Flandre, du Conseil supérieur de la Forêt, du Conseil supérieur de la Nature, de la Commission recours Plan de tir, des Commissions Natura 2000, de la FACE (Fédération européenne des chasseurs) etc. On n'y discute pas uniquement des arrêtés d'ouverture ou de fermeture mais de tous les modes et modalités de chasse. En la matière, il est inutile de dire que la pression administrative et citoyenne ne va pas dans le sens de la chasse ! Sans les interventions du RSHCB, le nourrissage du gibier serait totalement interdit, la chasse à la Perdrix grise et à la Bécasse des bois serait sans doute fermée, les densités cibles de cervidés et sangliers seraient abaissées à des niveaux inacceptables, un contrôle technique annuel des armes serait exigé, etc...etc..

Certes, ces négociations et participations à de très nombreuses réunions de travail n'attirent pas l'attention comme les actions de certains intégristes s'enchaînant autour d'une centrale nucléaire. Elles sont néanmoins indispensables à la défense de la chasse. Et la presse ne s'y trompe pas.... Lorsqu'on parle de la chasse, à chaque fois, c'est le RSHCB qui est interrogé.

Services, formations, animations

D'autres services sont offerts par le RSHCB : la formation des chasseurs à l'examen théorique et pratique de chasse, à la santé publique et l'hygiène, le Brevet Grand Gibier et le Brevet Petit Gibier.

C'est le RSHCB qui communique en temps réel les informations aux Conseils cynégétiques que nous réunissons régulièrement et que nous fédérons.

Le RSHCB offre également à ses membres la couverture d'assurance en responsabilité civile de la " Personne Formée " dans le cadre de la réglementation sur la santé publique et l'hygiène. Et, partie visible de l'iceberg, les membres reçoivent la revue de haute qualité Chasse & Nature. Enfin, nous animons le site internet www.chasse.be qui se veut être une source d'information permanente au service de tout un chacun.

Alors le RSHCB ne fait toujours rien ?

Si, après ce très bref résumé des actions du RSHCB vous n'êtes pas convaincus de notre détermination, nous vous suggérons d'accompagner nos représentants pendant une semaine pour vous rendre compte de toute l'énergie déployée que ce soit avec les acteurs politiques et administratifs ou au sein de nos bureaux situés à Bruxelles ou dans nos nouveaux locaux à Namur, Avenue Gouverneur Bovesse, 112.

Contrairement à la grande majorité d'autres associations largement subventionnées, nous ne bénéficions d'aucune aide financière de la Wallonie. Même si nos représentants sont tous bénévoles, nous avons besoin de votre cotisation pour mener à bien toutes nos actions (60 € pour le chasseur - 35 € pour un garde, un traqueur, un agent DNF ou un junior, 100 € pour le membre protecteur - ou bien marquez votre soutien par une cotisation de sympathisant de 10 € - sans la revue toutefois).

Notre énergie et notre détermination à défendre tous les modes éthiques de chasse sont fortes mais ne suffisent pas. Nous avons besoin de votre appui. Plus nous serons de membres, plus nous serons écoutés et respectés.

Merci de votre confiance.

François Amory, Bertrand de Liedekerke
Vice-Présidents

Benoît Petit
Président

Promotion d'été 2014 : 75 € pour l'affiliation au RSHCB
donnant droit à la revue *Chasse & Nature* et à tous nos services
de septembre 2014 à décembre 2015.

Secrétariat : Avenue Gouverneur Bovesse, 112/6 - B 5100 Namur (Jambes)

Tél : 00 32 (0) 81 30 97 81 - GSM : 00 32 (0) 479 37 65 65 - Fax : 081/30 60 35 - E-mail : info@rshcb.be - www.chasse.be



la nouvelle carabine
à réarmement linéaire Browning

3 fois
plus
efficace*



NOUVEAU **MARAL**

Plus rapide

- Quick Reloading system : une répétition ultra rapide

Plus sûre

- Verrou rotatif traditionnel Browning
- Armeur Manuel « Hand Cocking »

Plus ergonomique

- Un confort de visée et réarmement inégalés
- La cible en ligne de mire à tout moment



BROWNING
The Best There Is

* qu'une carabine à réarmement linéaire traditionnelle

Pour trouver votre Browning Dealer Partner le plus proche, visitez notre site internet www.browning.eu



2014 : Le Groupe Herstal célèbre son 125^{ème} anniversaire



L'aventure a débuté en 1889 avec un groupe d'entrepreneurs de talent. Aujourd'hui, les membres du Groupe Herstal partagent tout comme aux premières heures la même tradition d'innovation, de qualité et d'excellence pour ses clients. A l'aube de son 125^{ème} anniversaire, le Groupe Herstal et l'ensemble de son personnel entendent perpétuer cette tradition et leur engagement.

Célébrer 125 ans en se tournant vers le futur

Fondé en 1889 à Herstal, Belgique, le Groupe Herstal a forgé sa réputation en développant des produits de référence internationale. A travers ses marques de renom international, FN Herstal, Browning et Winchester Firearms (*), le Groupe Herstal s'est positionné parmi les leaders mondiaux dans ses secteurs d'activité : Défense & Sécurité et Chasse & Tir sportif.

En 2014, le Groupe Herstal célèbre 125 années d'innovation technologique et un savoir-faire unique qui lui ont

permis de concevoir, fabriquer et commercialiser des produits de haute qualité, avec l'ambition permanente d'atteindre la plus grande satisfaction de ses clients et partenaires. Cette tradition reste l'engagement du Groupe Herstal pour l'avenir



Le Groupe Herstal a développé un logo spécifique pour célébrer le 125^{ème} anniversaire du Groupe et soutenir les actions et événements qui auront lieu en 2014. Ce logo symbolise 125 ans d'histoire et de talents qui ont contribué au succès du Groupe à travers le temps. Il est aussi le symbole d'un avenir à construire ensemble. Imaginé sur la base de l'ellipse du logo du Groupe Herstal, le logo anniversaire exploite ses deux arcs réorganisés dans un mouvement dynamique. Cet élan prend ses racines dans une histoire et une tradition longues de 125 ans et tend vers un avenir placé sous le signe de l'innovation et d'un engagement confiant vers le futur.

(*) Marque enregistrée par Olin Corporation





**Travaux agroforestiers
et forestiers**

www.bois-vert.be
0475/58.01.02

GOESSENS SA NV



Rue de Huy, 26 - 4280 HANNUT
019/ 51 16 09
www.goessens.be

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ CLIMATISATION ■ VENTILATION



HUMBLET

Le rendez-vous nature !

Rue de la Cathédrale, 63-67 - B-4000 LIÈGE
Tél. 04/223 39 43 - Fax : 04/223 65 57
e-mail : humblet-liege@skynet.be - website : www.humblet-liege.be



SHOES - CLOTHING - HUNTING - PESHOP

vous offre, pour hommes et pour dames, le plus grand choix dans les plus grandes marques en vestes, manteaux, lodens, chemises, pulls, pantalons, knickers, polars, chaussures, bottes, bas, chapeaux, munitions et tous les accessoires pour la chasse ainsi que pour vos activités en plein air.

SHOPS AIGLE - BARBOUR - CAMEL ACTIVE - LE CHAMEAU

VÊTEMENTS : Mirabell - Chrysalis - Bauer - Le Chameau - Schneiders - Seeland - Rascher - Artemis - Harkila - Leder Weiss - Sioen - Stetson - Fritzman - Timberland - Bartavel - Deerhunter - Foresta - Duck Valley - Club Interchasse - Khawaja - Meindl - Norsveda - Pyrenex - Spieth & Wensky - Fjäll Raven - William Lockies - Pos.sei.mo - Efthymiadis - Jilani - Koru - Linx - Trabaldo - Barbour - Berghen - Aigle - Pennine Coxmore - Camel - Herman - ImhunteX - Orbis - Steinbock - Gamebird - Marvelis - Lambs - Jack Murphy - Burlington - Smartwool, Bama - Univers - Chiruca - Herbertz, etc...

MUNITIONS: Norma - RWS - Fiocchi - Winchester, etc...

JUMELLES ET LUNETTES : Zeiss - Swarovski - Bushnell - etc...

BOTTES ET CHAUSSURES : Aigle - Berghen - Meindl - Camel - Timberland - Arxus Woodline - Lowa - Le Routard - Pataugas - Palladium - Regard - Birkenstock - Le Chameau - Bugatti - Chiruca - Florsheim - Gabor - Groundhog - Kayland - Lacrosse - Magellan & Mulloy - Marco Tozzi - Paraboote - Snipe - Warmbat Australia - Hush Puppies - Caterpillar - Sebago - Crispi - P.L.D.M. - Sweet Lemon - Dr. Martens - Pikolinos - Wolky - Ragstar - Geo Reino - Max Monnet - Virus - Vingino - K-Swiss - Barbour - Doucal's - Caprice - Clarks - Giulia - J.B. Martin , etc...



L'AGPRW

L'Association des Gardes Particuliers de la Région Wallonne (AGPRW) fut initiée en 1990 et les statuts de l'ASBL furent déposés le 20 août 1992. Elle regroupe aujourd'hui plus de 600 membres : gardes-chasse, gardes-pêche, gardes de réserve et sympathisants, répartis dans nos cinq provinces wallonnes. L'association couvre les 5 provinces wallonnes : Brabant wallon - Hainaut - Namur - Liège et Luxembourg, chacune étant gérée par un comité provincial. Le Conseil d'Administration de l'AGPRW est composé de 10 membres, issus des 5 comités provinciaux.

L'Association a pour but :

- de promouvoir la chasse, la pêche et la défense des intérêts des gardes dans leur mission respective ;
- de développer les techniques légales de régulation des nuisibles ;
- d'entretenir et de développer la concertation avec les autorités qui ont la chasse, la pêche et la protection des oiseaux, ainsi que celles qui ont la répression dans leurs attributions ;
- d'informer les membres et le public des activités par tous moyens adéquats ;
- de collaborer par tous moyens avec les associations publiques ou privées, nationales ou internationales qui poursuivent les mêmes objectifs ;
- de sauvegarder les intérêts de ses membres et valoriser la fonction par l'information scientifique et l'apprentissage technique ;
- d'établir entre les membres des liens de solidarité et d'entraide dans le cadre de ces objectifs, soit d'initiative, soit avec la collaboration des conseils cynégétiques ;
- d'élargir les rapports concernant les activités susceptibles d'étendre les connaissances pour l'application des

lois et décrets en matière de flore, de faune et d'environnement ;

- de rassembler tous les Gardes-champêtres Particuliers Wallons et toutes personnes qui s'appliquent à la surveillance des territoires et au maintien d'un équilibre des différentes espèces animales en vue d'atteindre une véritable biodiversité.

"Garder - reGarder" (bimestriel)

Revue des réalités de terrain, ce bimestriel est adressé aux gardes et sympathisants attachés à la protection de la nature. La revue est presque entièrement rédigée par des gardes et diffuse toutes informations utiles à l'exercice de leurs diverses tâches : législation chasse et pêche, information sur le braconnage et la biologie des animaux, données techniques sur des sujets divers comme l'aménagement des territoires, le nourrissage, etc... Chaque numéro est l'occasion de mettre en valeur l'un de nos membres en présentant, au travers d'un reportage, son métier, sa vie et sa passion pour la nature.

Si vous estimez que notre Association vaut la peine d'être soutenue pour son oeuvre au service des hommes et de la nature,

aidez-nous en devenant membre sympathisant. Il vous suffit de verser la somme de 30 € au compte 068-2119885-74 de l'AGPRW en précisant la mention " Membres sympathisants ". Vous recevrez dès lors notre bimestriel "Garder - reGarder" qui vous tiendra au courant de nos activités et conférences.



NOSTALGIE

CARBUMA

S.A. SPEED SERVICE



PRODUITS PÉTROLIERS - JACQUES GALAND

Finis les soucis pour mon chauffage...

J'ai trouvé la société qui fait
le plein quand il le faut
comme il le faut
et...

au prix
le plus juste!

CARBUMA
S.A. SPEED SERVICE

TEL. 04.336.94.50



Journées de la Chasse

Programme et activités

16 & 17 août 2014



Samedi 16 août 2014

09h30 : Ouverture au public
11h00 : Inauguration officielle des Journées de la Chasse
12h00 : Diverses formules de restauration :
BBQ, pains saucisses, assiettes de saumon, etc.
16h30 : Tirage de la tombola
18h00 : Fermeture des stands
19h30 : Buffet campagnard (sur réservation)

Présence des sonneurs du "Bien-Aller Ardennes"



Dimanche 17 août 2014

09h30 : Ouverture au public
10h00 : Messe accompagnée de sonneurs de trompe de chasse
12h00 : Diverses formules de restauration : BBQ, pains saucisses, assiettes de saumon, etc.
16h30 : Tirage de la tombola
17h30 : Départ de la montgolfière "Radio Nostalgie"
18h00 : Fermeture des stands

Présence des sonneurs du "Débouché de Vielsalm"

Exposants : (Liste complète des exposants : <http://www.journeesdelachasse.be/edition-2014/exposants/>)
(Une liste des exposants arrêtée au 9 juillet est disponible à la fin de cette brochure)

Armuriers, Artistes et photographes animaliers, Equipements, Optiques, Aménagements, Couteliers, Vêtements, Produits de bouche, SPW-Département Nature et Forêt, Ecole d'armurerie Léon Mignon, Institut Provincial Agronomique de La Reid ...

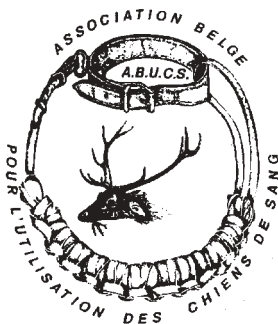
Associations :

Association Belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang, Amicale des Chasseurs de la Région Wallonne, Association des Gardes champêtres Particuliers de la Région Wallonne, Association des Piégeurs Autorisés de Wallonie, Conseil Cynégétique de Hesbaye, Fédération des Chasseurs au Grand Gibier de Belgique, Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc, Royal Saint Hubert Club de Belgique

Activités :

Présentation et concours de chiens de chasse/ Parcours piégeage/ Fauconnerie / Parcours de chasse (préparation à l'examen pratique) /Parcours " accrobranche " + ateliers forestier vivant : débardage avec chevaux de trait, scie à bras, abattage, travail à la rasette,... + ateliers nœuds / Présentation de véhicules 4x4 / Démonstration et initiation tir à l'arc / Laser-shot / Présence de sonneurs de trompe de chasse





L'ABUCS

Association Belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang

L'association Belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang - ABUCS - met à la disposition des chasseurs des équipages «conducteur-chien» pour la recherche du grand gibier blessé.

Afin de rendre ce service plus attrayant et plus performant, nous avons mis en place un nouveau numéro d'appel :

0800 / 11 136

Il vous est également possible d'appeler un conducteur via la liste reprise ci-après ou via notre nouveau site www.abucs.be avec la géolocalisation de nos équipages sur carte dynamique.

Notre association organise annuellement un stage de sensibilisation à la recherche du grand gibier blessé pour tout chasseur et candidat conducteur. Les matières telles que les races de chiens adaptées à la recherche, l'éducation du chien de rouge, la recherche pratique, la télémétrie, la balistique lésionnelle, des exercices pratiques d'examen d'Anschuss, les épreuves du test d'aptitude et la gestion de l'après-tir sont abordées.

Les dates du stage et les 2 Tests d'aptitude (TA) 2015 vous seront communiqués via notre site web : www.abucs.be



Afin de soutenir notre association, il vous est loisible de recevoir notre revue annuelle en devenant membre sympathisant en versant la somme de 30€ ou membre protecteur (à partir de 60€), sur le compte :

IBAN : BE13 6341 3116 0139 - BIC : BNAGBEBB

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration et votre soutien et vous souhaitons d'ores et déjà une excellente saison cynégétique.

Jean-Louis Boudart
Conducteur agréé de l'ABUCS et de l'UNUCR - Responsable de stage

Liste des conducteurs ABUCS Juillet 2014

ANDRE François	061 50 18 20	0476 51 19 33
BAR Martial	04 336 20 82	0477 96 29 12
BAUFAY Luc	071 71 26 65	0475 32 43 23
BECKER Andreas	0049 2427 8310	0049 171 4114716
BOTTERMAN J-L	084 45 59 03	0479 74 20 96
BOUCHAT Jacques	071 72 73 14	0479 76 38 39
BOUDART J-L	019 56 76 53	0478 59 95 53
BUISSERET Louis	087 74 21 37	0477 78 12 22
CARIS Roxane	084 32 24 94	0472 74 26 61
DEHOUX Nicolas		0479 47 63 47
DONNAY Eric	060 39 98 95	0475 58 21 44
DOUTRELOUX S.	061 51 17 65	0471/58,18,60
DOZOT Bernard	083 69 96 36	0477 28 94 57
DUVIVIER Bernard		0477 41 54 94
DUVIVIER Laurent		0475/51,98,22
EMOND Pascal	061 31 11 42	0479 63 50 50
GALOPPIN Jean		0499 34 11 88
GIGOT Alain		0474/86 73 78
GILLET Olivier		0495/23 60 68
GODEAU Pierre	061 25 51 92	0477 91 43 38
GODFROID Pierre	084 32 24 94	0475 71 59 86
GREGOIRE Cyrille		0477 42 03 20
HANREZ David		0498 43 27 24
HEIDERSCHIED Laurent		00352 621 26 94 02
HIVER Erick	0033 3 24 42 28 01 0033 6 18 424968	
HUART Marc	060 37 75 23	0496 07 04 17

HUBERT Claude	0033 3 24 29 53 33 0033 6 07804747	
HUBERT Denis	0033 3 24 29 04 34 0033 6 30751910	
KIEFFER Sébastien		0475 56 37 66
LACIRASELLA F.	061 25 57 83	0479 37 48 00
LAFLEUR Jean	080 32 97 69	0495 32 75 43
LANGOHR Norbert	087 55 72 68	0472 47 17 33
LATOUR J-M	04 365 70 74	0475/67 91 17
LENAERTS Claudia	087 63 02 64	0478 37 77 95
MARCHAL Denis	063 38 79 21	0472 52 82 10
MICHEL Rudi	063 22 10 81	0478 22 74 27
NOËL Maurice	087 22 73 48	0495 23 32 65
OTIN Yves		0496 74 67 97
POCHET Thierry		0495/30,01,70
ROLAND Jean Luc		00 33 3 242 62 259
SEYLL René	063 60 04 08	0494 93 44 96
THIERY Frédéric	063 67 77 38	0495 22 21 49
VAN DAM Robert		00 352 621 54 47 80
VAN DEN BORRE O.	054 41 00 77	0494 98 70 29
VANDENPUT F.	063 57 91 95	0473 70 54 92
VANDER STOCKT Yann		0496 02 82 24
VANDEBORGHT R.	081 58 94 32	0475 37 15 45
VANDEVENNE Véronique		0494 38 54 13
WANSART J-M	086 36 76 81	0475 25 13 77
ZOENEN Patrick		00352 621 35 2146

Centrale d'appel: **0800/11 136**



*Location pour
l'organisation de vos événements*

La Ferme du Château d'Oudoumont

- Parking pour 300 voitures
- Accès pour les moins valides
- Cour intérieure avec espace d'eau sécurisé et fontaine
- Rez-de-chaussée de 50 à 250 places assises
- 1^{er} étage de la grange avec poutres et charpente apparentes, jusqu'à 350 places assises
- Superficie totale couverte 700 m² soit 600 places assises
- Totalement rénovée : toilettes et cuisines équipées suivant les normes.

Itinéraire - accès :

Autoroute E42 - sortie 5 Saint-Georges - direction Verlaine Oudoumont
3 min de la E42, 15 min de Liège, 35 min de Namur, 55 min de Bruxelles
Aéroports : Bierset 10 min, Maastricht 30 min

JP THITY PUBLICITE 0497 999 672

La Ferme d'Oudoumont 3 - 4537 Verlaine

Contacts : Bertrand de Liedekerke : 0032 (0) 475 76 20 39 - Rachel Wéra : 0032 (0) 477 53 35 37
lafermedoudoumont@gmail.com - www.fermedoudoumont.be



Mariages, Salons ,
Concerts, Séminaires,
Fêtes d'anniversaire
Communions, Lancements
de produits,
Fêtes d'entreprise, etc....



Le Brevet Grand Gibier

D'année en année, le Brevet Grand Gibier évolue et intéresse de plus en plus les jeunes chasseurs et leurs aînés ainsi que les amoureux de la nature.

Dans une série de cours, nous apprenons, nous nous rappelons ce que nous savions déjà et nous nous rendons compte de l'importance de savoir le " pourquoi, quand, qui, comment et où... "

Connaître notre environnement nous aide à mieux gérer nos territoires, à respecter le gibier et à donner une meilleure image du chasseur en général.

Le cerf, le sanglier, le mouflon, le daim et le chevreuil sont les principaux sujets des cours qui détaillent avec minutie toutes les caractéristiques du comportement, leurs maladies, leur anatomie ainsi que les différences d'âges et de sexes.

Les autres chapitres sont les armes, la balistique, les optiques, la sécurité, la réglementation, la sylviculture, la recherche du gibier blessé ainsi que la faune et la flore.

Les conférenciers sont des brevetés «grand gibier» ou d'éminents spécialistes. Venez partager vos expériences dans une ambiance conviviale avec un seul but : APPRENDRE.

Faites l'expérience, inscrivez-vous pour les cours 2015 qui débutent en janvier et se termineront en mai avec un test théorique et pratique.

Dépêchez-vous, c'est un enrichissement, une expérience qui restera gravée dans votre mémoire. Bienvenue dans le cercle des connaisseurs du grand gibier.

Photo Valérie de Schaetzen



Inscriptions dans les différents centres de formation :

- Liège :** René JACOBS , 14 Haut des Sarts - 4800 Verviers
0498/524337 - jacobsrene@skynet.be
- Luxembourg :** J.F. MAIRE, 71 rue de Gérouville - 6769 Meix devant VIRTON
063/579082 - jfmaire@skynet.be
- Brabant & Bxl :** Michel HOLEMANS, 39 Van Diepenbeekstraat - 2018 ANTWERPEN
0476/543248 - michel.holemans@telenet.be
- Namur :** René WEEREBROUCK, 69A, rue Ste Agathe -5550 LA FORET-VRESSE
061/501260 - ren.weerebrouck@euronet.be

Plus d'informations sur : www.chasse.be





Votre allié en propreté

www.laurenty.be



Château de Florzé

Mariages, cocktails, fêtes de famille, anniversaires, séminaires, réceptions d'affaires...
Disponible toute l'année

Accès facile par l'autoroute A26-E25, à 25 km du centre de Liège

La Horzbonne sprl

Route du Combe, 1 - 4180 Florzé (Spremont) - Tél. 04/ 227 51 74 ou 04/ 384 50 32
Gsm 0476/ 27 84 94 - chateaudeflorze@skynet.be - www.chateaudeflorze.be

DELEN

PRIVATE BANK

www.delen.be

Jeep

Wonder is out there. | La gamme Jeep 2014
Jeep Compass, Cherokee, Grand Cherokee, Wrangler

11L/100 KM | 5,3-14,0 | 139-327 | [f](#) [y](#) [t](#)

CONSTANT LIÈGE S.A.

rue de l'Aguesse 40 - 4430 Ans - 04/361.68.00 - www.constant.be



Jeep



Le Brevet Petit Gibier

La formation à la Gestion de la Faune de Plaine

La Formation à la Gestion de la Faune de Plaine est une initiative toute récente du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, dont l'objectif est de construire une formation appliquée de qualité visant à rendre plus performants les gestionnaires de territoires et les directeurs de chasse et à compléter et approfondir les connaissances sans lesquelles un chasseur ne peut s'intégrer valablement dans la nature et grâce auxquelles un non-chasseur, amateur de la faune et de la biodiversité, peut mieux comprendre les problèmes auxquels son maintien est confronté.

Elle est donc destinée et ouverte non seulement aux chasseurs de la plaine wallonne mais aussi à toute personne intéressée par les nombreux sujets abordés.

C'est un enseignement à la fois théorique et pratique qui comprend 35 heures de cours, complétées par la visite de trois territoires pilotes, par des activités de terrain (comptage de lièvres et démonstration de piégeage) et par des conférences données par des experts de niveau international.

Un syllabus de plus de 400 pages sert de référence, les cours proprement dits étant destinés à expliquer les éléments les plus importants et à répondre aux questions.

Les sujets abordés par les enseignants (au nombre d'une vingtaine) couvrent un large éventail de matières très diverses : concepts élémentaires d'éthologie et de dynamique des populations, biologie des espèces gérées, maladies et zoonoses, identification des espèces animales (notamment indicatrices de biodiversité) et végétales (cultivées ou destinées à améliorer les habitats de la faune), fonctionnement des exploitations agricoles, utilisation et toxicologie des produits phytopharmaceutiques, aménagement des biotopes et amélioration des techniques agricoles, contrôle des espèces en surnombre, direction des différents modes de chasse, gardiennage et contre-braconnage, gestion des espèces-gibiers et de la biodiversité, aspects juridiques de la gestion de la chasse, sécurité collective et éléments d'éthique.

Une première session s'est déroulée de février à fin avril 2013 à laquelle 66 candidats étaient inscrits; sur les 52 qui se sont présentés à l'examen, 51 ont réussi l'épreuve. Une deuxième session vient de se clôturer en 2014 par la remise des diplômes aux 17 lauréats sur les 22 inscrits.



Photo Bernard JOIRET

Renseignements :

Secrétariat RSHCB - Avenue Gouverneur Bovesse, 112/6 - B 5100 Namur (Jambes)

Tél : 00 32 (0) 81 30 97 81 - GSM : 00 32 (0) 479 37 65 65 - Fax : 081/30 60 35 E-mail : info@rshcb.be - www.chasse.be



ATELIER DE FABRICATION ARTISANALE

- Fabrication de carabines express
- Montage de lunettes
- Réparations et transformations
- Chasse, cartoucherie, coutellerie, vêtements, gravures, mise à bois
- Réglage des armes 60 m - 150 m
- Tir sanglier courant
- Achat et vente
- Importateur Zoli



Rue du St-Esprit 19-21 - 6900 Marche-en-Famenne
Tél.: +32 (0)84 31 54 71 - Fax: +32 (0)84 31 66 91
E-mail: info@armureriedelattre.be
www.armureriedelattre.be

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le lundi hors saison





Association des piégeurs autorisés de Wallonie

L'A.P.A.W. a maintenant un peu plus d'un an, rappelez-nous son rôle dans le milieu de la chasse ?

C'est une ASBL créée début novembre 2012, à l'initiative de quelques chasseurs-piégeurs formés en France et de quatre associations : le Royal Saint-Hubert Club de Belgique ; l'ASBL Faune & Biotopes ; L'Union nationale des associations de piégeurs agréés de France ainsi que l'Association des gardes agréés du Nord et des gardes particuliers.

Le but social de l'association est vaste, mais peut se résumer essentiellement à :

- former ses membres et toute personne intéressée sur la pratique, l'éthique et la législation concernant la gestion des espèces animales sauvages ;
- informer ses membres des évolutions juridiques et techniques liées à la pratique du piégeage ;
- contribuer à l'étude de la faune sauvage et à la collecte de données en partenariat avec tous les organismes concernés ;
- promouvoir les actes de piégeages légaux ;
- obtenir auprès des professionnels des tarifs préférentiels pour la fourniture à ses membres de pièges ou de matériel divers...

Quel premier bilan pouvez-vous tirer de cette année ?

En 2013, nous avons eu l'immense plaisir d'organiser nos deux premières sessions de formation longue à Braine-le-Comte et Namur et de pouvoir ainsi former 55 piégeurs.

En 2014, nous avons eu également le plaisir de former un peu plus de 60 piégeurs, cela porte le nombre de nos adhérents à plus de 120 membres effectifs et sympathisants à ce jour. La répartition géographique de nos membres s'étend sur toutes les régions de Belgique. Les deux futures sessions se dérouleront en février et mai 2015.

Outre ces sessions de formation, nous avons été invités par six Conseils cynégétiques à venir exposer nos motivations, nos formations et à débattre sur le piégeage. Nous avons aussi participé à plusieurs groupes de travail organisés par les associations de chasseurs de Wallonie.

Nous avons créé un site internet (<http://www.apaw.be>) jumelé avec un forum de discussion (<http://gibiers.xooit.be/f170-A-P-A-W.htm>). Nous avons aussi réalisé un feuillet de présentation disponible sur simple demande.

Quels sont les contenus de votre formation ?

Une partie théorique traite de la loi sur la chasse et la réglementation en Wallonie au sujet de la destruction, mais aussi sur la biologie des espèces et plus particulièrement celle des prédateurs, les pathologies et zoonoses, les catégories de pièges, les techniques de poses et les lieux de piégeage.

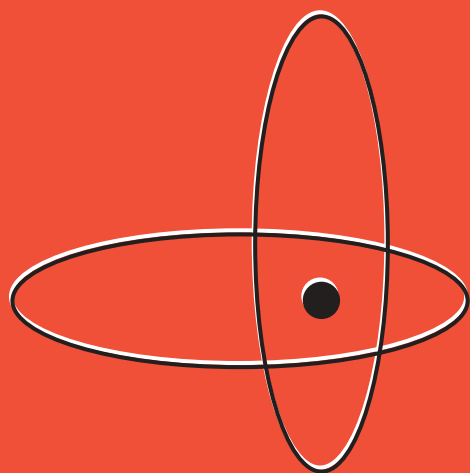
La pratique s'acquiert par la manipulation de tous les pièges légaux en Wallonie, la confection de lacets et de collets et la mise en place de diverses techniques de pose sur le terrain.

Nos " étudiants " apprennent également comment pratiquement réparer et conditionner les pièges, les appâts et les leurres.

Jusqu'à présent nous avons pu compter sur l'aide des plus grands spécialistes français tels : Claude Roques et Dimitri Macrez qui sont venus partager avec nos futurs piégeurs leur immense savoir-faire en matière de piégeage.

Philippe de Doncker
Vice-Président
0475/223.908

Charles du Bois d'Enghien
Président
0493/761.387



ORBITO

Radio-Télécom distributeur

Rue de Steinfort 2b - L-8476 EISCHEN
Grand-Duché de Luxembourg

Radios & Accessoires pour la chasse et toutes autres applications

Contactez-nous pour connaître notre revendeur le plus proche



peeters@orbito.com

Tél. : +352399930

WWW.ORBITO.COM

Grand choix de **radio spécifiques**



WOUXUN
KG-UVA1



KENWOOD
TK 2000



KENWOOD
TK 2302



ICOM
IC-F3002

Impact SPORT



Large choix
de kit oreillette
et accessoires RADIO

Gamme **Midland
Action Camera**

Ci-contre : XTC 350 Camouflage
(en option diverses possibilités de fixations)



KENWOOD ICOM MIDLAND Wouxun



**Câblerie
Bâcherie
Lemmens S.A.**

Avenue Neef, 15
B-4130 Tilff (BELGIQUE)
Tél: +32 (0) 4 388 14 96
www.lemmens-cables.be

Green+ facilities

Entreprise de jardins :
Abattages • Elagages • Broyages
Pose de clôtures • Création et entretien
de pelouses • Tailles de haies

ENTRETIEN DE PROPRIETES

www.greenfacilities.be

Cédric de Changy - Rue Via, 7 - 4218 Couthuin
Tél./fax : 085 71 21 07 - GSM 0477 84 06 50

etilux

IDENTIFICATION, LABELLING & MARKING

ADHESIVE & PACKAGING

AUDIOVISUAL SOLUTIONS

OFFICE SUPPLIES

etilux.com

We have the solution you need!

Rue de l'Epineuse 42 4000 LIEGE T+32 (0)4 24 99 99 F+32 (0)4 226 11 06 info@etilux.be	Mixamplaan 217 1018 BRUXELLES T+32 (0)2 736 80 10 F+32 (0)2 736 46 34 brux@etilux.be	Gordon Constantiauw 4 Rue 8001 - 9° Floor 9000 GENT T+32 (0)9 293 01 01 gent@etilux.be	Rue de la Pluie 8 8500 OBERPALLEM, DE T+32 (0)6 243 1 F+32 (0)6 243 43 ober@etilux.be
---	--	--	---

Speedfarm
DEFENDER CENTER

ACHAT | VENTE | ACCESSOIRES
Plus de 20 DEFENDER de stock
EN PERMANENCE

Tél.: 0032 11 69 58 44
www.speedfarm.net

LEM
— int é r i m —

www.leminterim.be

HERVO
CHAPITEAUX

www.hervochapiteaux.be

LE COLLIER DE REPÉRAGE

MPS CHIEN



DÉCOUVREZ TOUTE NOTRE GAMME
ÉDUCATION POUR CHIENS...

Une technologie de pointe ➤ La nature en toute simplicité

MARTIN
SYSTEM

www.martinsystem.com



La roulotte de L'ÉCOLE DE LA NATURE
avec ses animaux naturalisés séjournera à Verlainne
lors des Journées de la Chasse pour la joie des petits
mais aussi des grands.

Le musée complet peut être visité en Allemagne :

Erlebnismuseum Lernort Natur
Burgau 15 - D 52156 Monschau
www.erlebnismuseum-lenort-natur.de

Resto La Gibecière

Plats du jour
Spécialités de crabe farci*
Plateau de fruits de mer
Gibier & moules en saison.

Traiteur & organisation de banquets, salle de 70 places
ouvert tous les jours sauf mercredi & samedi midi

Café de la Gare

5 bières «pression», nombreux choix de bières spéciales
ouvert 7/7 dès 10 heures.

* sur réservation

Rue Bovendael, 62-67 - 4041 Milmort
tel. 03 278 33 47 - fax 03 289 00 68

**RESTAURANT
CLIMATISÉ**

Bernard MIRGUET 4X4

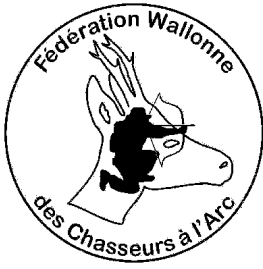
ACHAT - VENTE

Donnez vie à vos rêves!

Ch. d'Andenne 118
4500 Ben-Ahin
085-84 53 02
0475-260 130



www.4x4mirguet.be



La Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc (FWCA)



La Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc (FWCA) a pour vocation la formation de chasseurs à l'arc responsables. La FWCA rassemble, représente et informe tout chasseur à l'arc belge qui le désire, ainsi que tout candidat à ce mode de chasse. Pour ce faire, elle organise notamment des séances d'information et de formation, ainsi que des entraînements réguliers et des sorties de chasse à l'arc à l'étranger. Elle entretient des contacts privilégiés en dehors de nos frontières avec des associations et fédérations de chasseurs à l'arc d'autres pays. Elle participe à des manifestations, des formations, des entraînements et tout autre échange d'information dans le domaine de la chasse à l'arc en dehors de nos frontières.

Elle œuvre actuellement pour obtenir un cadre défini de ce mode de chasse à l'arc en Région Wallonne, et ce à tous les niveaux. Elle veille également à garder un contact permanent avec les autres associations et fédérations ayant un objet proche du monde de la chasse.

La chasse à l'arc, c'est quoi?

La chasse à l'arc peut se définir comme un mode de chasse de proximité, avec une arme différente ... C'est la seule différence par rapport aux autres modes de chasse à tir. Le tir de chasse se fait sur un gibier se déplaçant à faible allure ou à l'arrêt; le gibier est parfaitement identifié et le tir peut dès lors se concentrer sur la zone vitale.

La chasse à l'arc est un mode de chasse discret; la furtivité de l'archer est garant de son résultat. Le gibier ne comprend pas réellement ce qui se passe: l'absence de bruit (détonation) et de choc brutal (onde de choc) n'engendrent pas de poussée d'adrénaline comme c'est le cas pour un gibier tiré à balle.

Comment chasser à l'arc?

Ce mode de chasse remontant à la nuit des temps revient en vogue depuis la fin de la Guerre de Sécession des USA et a su conquérir l'Europe. Il se pratique comme la chasse aux armes à feu mais les conditions de tir sont très différentes. L'éthique régit la discipline de tir qui n'est acceptable qu'à une distance infiniment plus courte, i.e. une vingtaine de mètres.

Du fait de la proximité et du comportement détendu d'un gibier non pourchassé, on identifie parfaitement l'animal avant de se concentrer sur les zones vitales visées. La chasse à l'arc se pratique à l'approche, à l'affût (du sol et en hauteur), en battue silencieuse entre archers, battue mixte arme à feu / arc.

Où chasser à l'arc?

Partout où la chasse est autorisée et pratiquée de façon générale.

Contrairement aux armes à feu, la chasse à l'arc peut être pratiquée et est même encouragée en zones périurbaines, là où le gibier a trouvé quiétude et nourriture, mais où l'utilisation d'une carabine serait dangereuse.

Que chasser avec un arc?

Tous les gibiers légalement chassables et qui sont à la portée de l'arc. Le matériel doit évidemment être adapté à l'animal convoité; le principe de puissance d'arc s'accorde avec l'énergie cinétique. Tous nos gibiers européens traditionnels sont accessibles aux chasseurs motivés et désireux de s'investir mentalement et physiquement dans cette technique.

Qui peut chasser à l'arc?

Toute personne, désireuse de franchir le cap, en possession d'un permis de chasse valide et ayant bénéficié d'une formation spécifique. L'aspect de la force physique est régulièrement invoqué. En fait, les arcs modernes s'adaptent avec grande facilité aux allonges et puissance nécessaires. L'archer-chasseur devra s'équiper d'un arc correspondant parfaitement à sa morphologie. Une puissance minimale pour le grand gibier est tout à fait maîtrisable avec entraînement. Les moyens techniques nous permettent également une précision d'une efficacité remarquable. Un bon nombre de chasseuses viennent grossir les rangs des chasseurs à l'arc; un matériel adapté comble tout écart avec leurs compagnons en saint Hubert. L'archer-chasseur bénéficie du grand avantage de pouvoir s'entraîner chez lui, en sécurité et en silence et sans être contraint de se rendre dans un stand de tir spécialisé.

L'utilité de la chasse à l'arc?

L'utilité de la chasse à l'arc se vérifie en deux points; elle est praticable en toute sécurité en zone urbaine / périurbaine et est également très appréciée en réserve naturelle, et ce pour son faible niveau de dérangement de la faune. Des expériences très positives ont été réalisées en réserves ornithologiques pour déloger et prélever les sangliers qui avaient élu domicile dans ces zones protégées. Les sangliers, amateurs d'œufs et de couvées, sont des prédateurs redoutables et très destructeurs dans ce genre de biotope.

Chasser à l'arc plus sûr, pourquoi?

La chasse à l'arc est un mode de chasse peu " accidentogène ". C'est une chasse de contact, avec tir sur gibier identifié et dont la réussite dépend de la précision du tir et de l'aptitude du chasseur à approcher le gibier ou à se laisser approcher (affût en hauteur). Le gibier convoité et chassé est dans un état de quiétude, les tirs à longue distance et aléatoires sont rigoureusement proscrits. Les tirs réalisés à courte distance -et de haut en bas- sont fichants; la flèche munie d'une lame ne présente qu'un (très) faible risque de ricochet.

La formation dispensée à l'archer insiste sur la sécurité, tant celle de l'archer que sur celle d'autrui.

Pourquoi chasser à l'arc?

C'est un choix personnel, motivé par le goût de chasser à proximité du gibier, en utilisant une arme qui demande un entraînement exigeant et rigoureux. On peut également être attiré par ce mode de chasse ancestral du fait de l'incontournable proximité entre l'archer et le gibier et la sérénité que procurent le silence et la quiétude indissociables de ce mode de chasse qui renvoie homo sapiens à ses origines...

Pour le chasseur à l'arc, le stress de la vie moderne est oblitéré dès la première branchette qui craque et le présent se concentre désormais autour d'une intimité complice et fusionnelle avec la Nature.

La chasse à l'arc et ses responsabilités.

Tout chasseur, quel qu'il soit, se doit d'assumer ses responsabilités, qu'il exerce son art à l'arc, à la carabine, au fusil et doit avoir acquis le niveau de précision nécessaire pour dispenser une mort rapide. L'entraînement de l'archer est plus simple car ce dernier peut se contenter d'une cible placée dans son jardin. La région wallonne dispose également d'un grand nombre de parcours de tir Nature et/ou 3D spécialement aménagés pour l'entraînement réaliste des archers. L'erreur humaine n'étant pas à exclure, la responsabilité du chasseur à l'arc est de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la recherche d'un gibier blessé. L'ABUCS, organisme spécialisé, regroupe nombre de conducteurs agréés de chiens de rouge et les multiples recherches réalisées chaque année sur gibier blessé par balle sont entreprises sous la responsabilité du chasseur ayant malencontreusement blessé son gibier. La responsabilité du chasseur à l'arc est bien sûr la même que celle du chasseur à l'arme à feu.

Comment vous former?

La connaissance du matériel, des différentes techniques de chasse, des aspects sécuritaires permet une bonne pratique de sa passion. Pour transmettre une formation pédagogique reconnue internationalement, la fédération dispose d'instructeurs agréés qui assurent la promotion de la chasse à l'arc par la formation de chasseurs responsables et leurs offrir ainsi un "pass" exigé dans la plupart des pays où se pratique ce mode de chasse.

Le Programme dispensé en Belgique se veut complet et a prouvé son efficacité.

Une session de formation se déroule en un week-end et comporte :

- Une partie théorique / pratique et sécurité;
- Une épreuve théorique (questions à multiple choix);
- Une épreuve pratique avec matériel de chasse conforme et défini.

L'épreuve pratique n'a pas un but éliminatoire, mais bien un but de prise de conscience. L'examen, en cas d'échec, peut être repassé après avoir rectifié le ou les problèmes. Les participants à l'épreuve de tir doivent disposer de leur propre matériel: un arc de chasse et flèches équipées de lames de chasse (lames d'entraînement mécaniques acceptées).

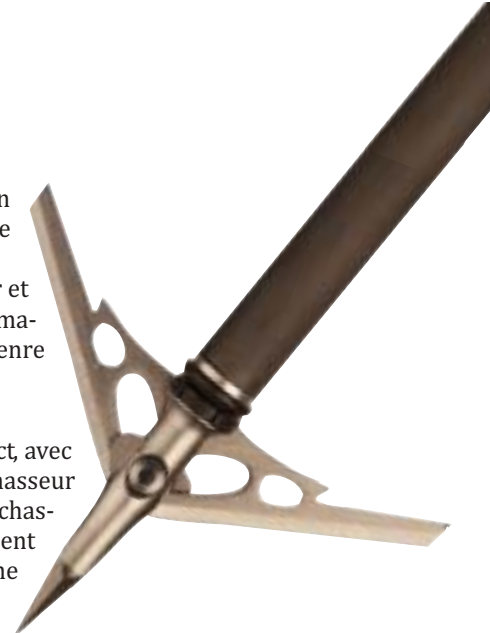
Comment vous équiper?

Si vous ne possédez pas votre propre matériel : la formation peut-être suivie d'une initiation avec un matériel mis à votre disposition par la fédération.

L'examen pratique sera présenté qu'ultérieurement lorsque vous serez équipé avec votre matériel adapté et réglé à votre morphologie.

Tous les conseils permettant de s'équiper au préalable peuvent vous être transmis en contactant la fédération.

Si tel est votre cas, veuillez le préciser lors de votre inscription.



Où vous informer?

www.fwca.be - www.boogjacht.be - www.belgianbowhunting.be

Jean Galoppin : 0499 34 11 88

Origine et évolution de la Trompe de Chasse

Ce titre, volontairement évocateur, est déjà en lui-même une question et une source de confusion pour beaucoup. "Trompe de Chasse" ou "Cor de Chasse" ?

La seconde expression est la plus utilisée mais est-elle correcte ?

Certes, chacun comprendra ce que l'on veut dire, d'autant plus que la chanson populaire a enraciné encore un peu plus cet objet dans le subconscient: *"J'aime le son du cor, le soir au fond des bois"*.

Mais en réalité il s'agit, à l'origine, du même instrument qui a évolué en fonction de son utilisation. Voyez plutôt.



De tout temps, les hommes ont tenté de communiquer entre eux, à distance, au moyen d'instruments à vent. Les Romains utilisaient la "trumba curva", les celtes des "lurs", et les Polynésiens des coquillages. Chacun se souvient aussi de la "chanson de Roland" où ce fier neveu de Charlemagne, protégeant l'arrière garde de l'armée franchissant les Pyrénées, tombe dans un guet-apens et se fait massacrer. L'usage de son " cor " ne permettra à Charlemagne que d'arriver hélas trop tard pour le sauver.

Au moyen-âge, l'on sonnait "menée de chasse comme menée de guerre" au moyen de ces petits cors, soit simplement creusés dans une corne de vache, soit en métal précieux et richement décorés.

Mais la communication était toujours assez simple, un peu comme du morse : un trait long suivi de deux courts, ou un court suivi de 3 longs etc.... Mais cela fonctionnait !

Au 16^e siècle, naît le système postal. La priorité à cette époque, est la rapidité de faire parvenir le courrier aux quatre coins de l'Europe. Pour cela, l'on crée un système où le cavalier, porteur du message, utilisera sa monture au maximum de ses capacités puis en changera autant de fois que nécessaire et ce le plus rapidement possible. Des relais sont donc créés et des "Maîtres de Poste" en assurent le bon fonctionnement. Pour accélérer encore le mouvement, le cavalier est muni d'un petit cor et il se signale en arrivant à proximité du relais pour que l'on prépare déjà le cheval.

Simple et efficace !

Ce cor "postal" restera en activité durant plusieurs siècles et s'il n'est plus utilisé de nos jours il reste néanmoins le symbole de presque tous les Services Postaux du monde entier.

Parallèlement à cette fonction, le cor servit aussi à la chasse dans son état premier. Le but ici, était que celui qui voit quelque chose d'intéressant pour le bon déroulement de la chasse, le signale aux autres restés en arrière. De ce fait, le cor prit une cambrure de plus en plus forte afin d'éviter au sonneur de devoir se retourner à chaque fois. Les tapisseries de B.van Orley et autres grands maîtres, montrent les chasseurs avec ces cors en forme de demi-lune.

Le "cor de chasse" se différencie alors nettement du "cor postal". En effet, le cor postal est conçu pour prévenir, donc sonner DEVANT, tandis que le cor qui sert à la chasse prévient ceux qui sont derrière, donc le son sort par l'ARRIERE. Ce "cor de chasse" prend alors le nom de "trompe".

En résumé, le cor sonne (ou envoie le son) DEVANT et la trompe sonne DERRIERE.

L'on ne dit pas "jouer " du cor ou de la trompe, mais "sonner ".

C'est pourquoi lorsque vous voyez des sonneurs, ceux-ci vous tournent toujours le dos, car le son de leur instrument sort par l'arrière.

On dit donc un "cor postal" et une "trompe de chasse".

De ces deux instruments, les musiciens ont essayé d'en modifier le son, soit par le diamètre, soit par la longueur des tuyaux. Le travail des instrumentistes fut alors d'avoir un accord unique pour pouvoir jouer ensemble. Ce fut le "ré" qui fut choisi. Mais pour cela il fallait un tuyau de 4m54 de longueur !! Intransportable tel quel.

Ce n'est que sous Henri IV (1553-1610) qu'une trompe fut utilisée à la chasse. Enroulée sur 8 tours elle se nomme "La Maricourt". Cet instrument fut peu utilisé et disparaît pratiquement à la fin de son règne. Sous Louis XIII et Louis XIV le cor refait une timide apparition mais la trompe prend le dessus. Elle s'enroule alors en 1 tour et demi.

Elle est grande, très grande et toujours d'une longueur de 4m54! Son diamètre est de 97cm. Pourquoi cette taille?

Je vous ai expliqué plus avant que le sonneur doit envoyer son " son " par l'arrière; c'est pourquoi la trompe est toujours enroulée en "tour et demi" car s'il n'y avait qu'un tour complet, la trompe sonnerait devant. C'est pourquoi l'on ajoute un demi-tour pour l'envoyer par l'arrière.

Sous Louis XIV, la mode impose des grands chapeaux à plumes. C'est la noblesse qui chasse et il est impensable pour eux de devoir se découvrir pour passer la trompe en sautoir. D'où le grand diamètre de l'instrument.

Vous comprendrez aisément que vu la fragilité (mince tube de laiton), le diamètre et son usage à la chasse, peu de ces trompes sont parvenues intactes jusqu'à nous. Le sonneur devait pratiquement tendre son bras à l'horizontale pour pouvoir sonner, parfois au galop dans les bois.....Nous supposons qu'il y a eu beaucoup d'instruments cassés (et des dents donc!!).

Cette trompe, dénommée "La Dampierre" est visible de nos jours sur les peintures de chasse de l'époque, la trompe à l'épaule arrive presque aux genoux des sonneurs.

Septembre 1715, Louis XIV meurt à Versailles et Louis XV est trop jeune pour régner. Une Régence s'installe jusqu'à sa majorité. Une fois couronné le Marquis de Dampierre est nommé responsable des "Menus Plaisirs de Sa Majesté" et c'est l'explosion des chasses royales.

A la naissance du Dauphin l'on renouvelle les trompes; mais la mode a changé: l'on ne porte plus des grands chapeaux à plumes mais des tricornes, plus petits. La trompe peut alors être enroulée en 2 tours et demi !. Elle devient plus pratique et transportable; son diamètre ne mesure plus que 70cm. La trompe "DAUPHINE" est née. Elle peut se remarquer sur les tableaux de chasse de J.B. OUDRY et autres peintres de la même époque: la trompe arrive à la taille!

L'instrument va alors survivre à la chute de la monarchie, la Révolution, l'Empire puis c'est la Restauration. Louis XVIII est sur le trône et le duc d'Orléans passe une commande importante d'instruments de chasse. Mais ici aussi, la mode a changé: l'on ne porte plus des tricornes, symbole un peu trop voyant de l'Ancien Régime, mais des "capotes" anglaises, les "bombes" actuelles de nos cavaliers. C'est donc vers 1820 que la trompe fut enroulée en 3 tours et demi, trompe qui ne mesure plus que 45 cm de diamètre et qui se nomme "trompe d'Orléans".

C'est le type de trompe que vous avez devant vos yeux et qui est toujours utilisée.

Ultime précision: tout au long de son évolution, les trompes ont toujours gardé leur même longueur, soit 4m54. Seul l'enroulement était différent, mais l'accord reste le même.

Il est donc possible de faire sonner ensemble des Dampierre, Dauphine et Orléans.

Voilà l'évolution de cet instrument si caractéristique et un peu "hors norme" (la trompe n'est pas admise dans les Conservatoires et Académies de musique!), qui est associé au culte de St Hubert (même si lui c'est plutôt un petit cor), qui nous plonge dans nos racines et fait vibrer nos coeurs.

Chaque année, depuis plus de 30 ans, dans la cathédrale de Liège, le 3 novembre, jour de la Saint Hubert, à 18h00 précise, est donné un grand concert gratuit en l'honneur de notre saint patron et patron de la ville. Un moment musical magique de sensations "nature" sans grand déplacement.

Charles GILLET

**Secrétaire du BIEN ALLER ARDENNE,
www.bien-aller.net**

L'armurerie Paul Pletsers Werbomont double sa surface commerciale ...

Après 10 ans d'activité dans le zoning artisanal de Werbomont, l'armurerie Paul Pletsers s'étend considérablement.

La plus grande salle d'arme de Belgique !

Une salle d'arme de plus de 150 m² entièrement dédiée à la chasse vous y attend. Vous y retrouverez plus de 250 modèles de stock parmi les plus grandes marques : Sauer, Perazzi, Chapuis, Blaser, Browning ... Que vous soyez chasseur débutant avec un budget modeste ou amateur d'armes artisanales exceptionnelles, vous y trouverez votre bonheur. Fort de 30 ans d'expérience, Paul Pletsers saura vous conseiller au mieux dans votre choix d'arme neuve ou d'occasion.

Dans l'espace atelier, vous rencontrerez en permanence 3 armuriers diplômés de l'école d'armurerie de Liège. Ils peuvent monter votre lunette, réparer votre arme ou encore la personnaliser en fonction de vos désirs (remise à neuf, quadrillage, adaptation de la longueur ou de l'avantage, gravure ...).

Si vous rêvez d'un beau fusil ou d'une magnifique express sur mesure, les armes de fabrication artisanale " Paul Pletsers fabriquant d'armes fines " ne vous laisseront pas indifférent.

Un tunnel de réglage et un sanglier courant complètent également les installations. Soit au total, 1000 m² dédiés à votre passion.

Pour inaugurer l'établissement après transformation, l'armurerie **Paul Pletsers ouvrira ses portes du 29 au 31 août**. Ce sera l'occasion de découvrir tout cela et de profiter des promotions "Portes ouvertes ". Lors de cet événement, un concours gratuit sera organisé pour tous les nouveaux chasseurs (permis de chasse 2014) avec de magnifiques lots à la clé. Plus d'informations sur le site : www.paulpletsers.be.



ZI de Werbomont - Allée des Sorbiers 3 - 4190 WERBOMONT

Tél +32(0)86 43 44 53 - fax +32(0)86 43 44 18 - www.paulpletsers.be - paulpletsers@skynet.be

Green Line FBO

La société Green Line FBO apporte son soutien aux Journées de la Chasse avec différentes activités à venir découvrir en famille :

Parcours accro-branche et Atelier Ardennais :

A vous les rênes !

Vous avez rêvé de tenir les rênes d'un cheval de trait ? De manipuler cette fameuse rasette dont on vous a rebattu les oreilles lors des visites chez l'aïeul ?

De mieux comprendre la forêt et ceux qui y vivent ? D'avoir enfin un couteau qui coupe ? De comprendre enfin ce qu'est un blocage de différentiel, d'exceller à nouer toutes choses ou de voir les feuilles d'en haut ?



Oudoumont, c'est aussi une importante partie interactive qui vous permet de devenir acteur plutôt que spectateur.

Une expérience d'autant plus exceptionnelle qu'elle est supervisée par les meilleurs spécialistes de chaque discipline.

De la recherche du gibier à l'affûtage, du tir au dressage en passant par le débardage et le parcours des cimes, tout ici est possible, en toute sécurité.



Présent aux
Journées de la Chasse
2014

EVENTS - INCENTIVES - TEAM BUILDING



Débardage, accrobranche, vieux outils, noeuds ...

www.green-line-fbo.com



En un mot comme en cent : à vous les rênes et soyez rassuré ..., les hommes de la forêt s'avèrent fins pédagogues. Découvrez le cheval de trait Ardennais au travail dans son cadre.

Apprenez les cents manières d'attacher, de nouer ou de tendre un cordage, entrez dans l'univers fascinant des nœuds.

Redécouvrez les outils les plus efficaces conçus et réalisés par des artisans maîtrisant leur art.

Initiez-vous à l'affûtage, complément et préalable à tout travail forestier sérieux

Appréciez les actions mesurées de nos élagueurs chevronnés en situation de hauteur

Parcours de présentation de véhicules

Il s'agit d'un module de présentation original, fabriqué artisanalement en bois du pays et destiné à démontrer les qualités intrinsèques et les avantages comparatifs de chaque type de véhicules tous terrains.

Il s'agit d'un type de construction correspondant aux

passerelles de franchissement des unités de pionnier de l'armée Américaine, destinés au charroi militaire en milieu difficile.

Conçus à la base pour les convois de Jeep Willys M.B lors de la campagne de Birmanie, puis pour des liaisons après le débarquement dont nous commémorons les 70 ans cette année. L'ensemble a un aspect vintage puisqu'il utilise des bois bruts et des bois de découpe, polis au disque puis assujettis à l'aide d'éléments métalliques fabriqués à façon, à l'enclume. Les difficultés classiques de ce genre de parcours sont bien représentées: butte, dévers, croisement de pont, montée sur des rampes.

Ce dispositif permet un angle de vue différent sur les capacités de progression des véhicules et une perspective de choix.

GREEN LINE FBO a division of PRACO S.A.

www.green-line-fbo.com

Priesmont, 21 - B-6690 Vielsalm

Tel: Julien Bricart +32(0)478 30 64 40

TVA BE 0443.979.094 - ING Bank:340-1541277-82



Les Journées de la Chasse



Chasse - Nature - Terroir

Le Comité Organisateur des Journées de la Chasse a le plaisir de vous convier au

"Dîner de gala"

qui se tiendra **le samedi 16 août 2013 à 19h30**

à la Ferme du Château d'Oudoumont

Réservation obligatoire - **50 euros/couvert** (vins compris) à verser anticipativement au compte IBAN BE93 7320 2518 2867 (CREGBEBB) avec la mention "Dîner de gala JDC - Nom - Prénom)

Apéritif offert par CBC - Banque Privée

Renseignements et réservations souhaitées pour le 1^{er} août au plus tard.

info@journeedelachasse.be - 0477 727 964

*Le Fournisseur
des Vrais Connaisseurs
www.upignac.be*

Nous assurons désormais la distribution des
4 mélanges de semis nourriciers
proposés par le Conseil Cynégétique de Hesbaye



Nous vous proposons une gamme de semences de première qualité pour atteindre vos objectifs MAE.
Vous trouverez également des aliments naturels pour l'avifaune.
Blocs de sel pour cervidés.



**Rue du Crucifix 2 A
B-4210 OTEPPE
Tél : 085/71.11.09
Fax : 085/71.10.14 -
moulin.gochel@gochel.be**

Pas besoin de monter un show quand on a des conditions exceptionnelles et 7 ans de garantie.

**La nouvelle Kia Sportage
FIFA World Cup™ Edition**

A partir de **21.990 €** hors taxes



The Power to Surprise



NAMUR

ROUTE DE HAMMUT, 98
5004 - BOUSE
081/20.12.21

DINANT

ROUTE DE LA VOIE CUIVÉE, 1
5502 - SORINNES - DINAUT
082/21.34.34

Huy

QUI D'ARONA, 14
4500 - HUY
085/21.11.01

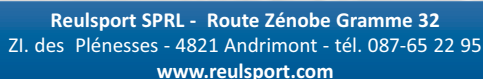
HANNUT

ROUTE DE WIVRE, 176
4280 - HANNUT
019/51.19.79

6,8 l/100 km 158 g/km Euro 5 (5 star)

www.kia.com

10-12 rue de la République, 75009 Paris (France) le premier vendredi de chaque mois, de 18 h 30 à 19 h 30, au 85 bis 101-103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910,



Bonne chance à tous!

www.cloturesneuveville.be



Examen de chasse théorique 2014 en Région wallonne

Et si vous testiez vos connaissances en matière cynégétique ?

A vos stylos et bonne chance !

RAPPEL :

Une bonne réponse vous donne droit à 1 point (+1) mais une mauvaise réponse vous fait perdre 1 point (-1).

2 CONSEILS :

Si vous hésitez sur la réponse à apporter à une question, il est préférable de vous abstenir afin de ne pas courir le risque de perdre 1 point. (pas de réponse = ni bonus ni malus)

Soyez particulièrement attentif lorsque vous retranscrivez vos réponses sur la grille de réponse définitive.

Solutions en page 42

BRANCHE I – Connaissance de la réglementation sur la chasse et la conservation de la nature (questions n° 1 à 20)

Questions n° 1 à 20

1 Quelle est la catégorie de gibier qui n'existe pas dans la loi sur la chasse ?

a) Petit gibier. b) Gibier à plumes. c) Autre gibier.

2 En règle générale, le Gouvernement fixe les dates de l'ouverture, de la clôture ou de la suspension de la chasse a) chaque année. b) pour une période de 3 ans. c) pour une période de 5 ans.

3 Pour pouvoir chasser à tir le grand gibier, mon territoire de chasse situé près d'Arlon doit avoir une superficie d'un seul tenant d'au moins

a) 10 hectares.
b) 25 hectares.
c) 50 hectares.

4 Sur des voies ferrées en activité, il est

a) interdit de chasser.
b) interdit de chasser, sauf pour le propriétaire riverain.
c) permis de chasser.

5 En Région wallonne, la recherche du gibier blessé est

a) obligatoire.
b) recommandée.
c) interdite.

6 En Région wallonne, l'usage de bourses et de furets pour capturer des lapins est

a) interdit.
b) autorisé.
c) autorisé, mais uniquement aux gardes chasses assermentés.

7 Sur mon territoire de chasse, un mirador se trouve à moins de 200 mètres du territoire de chasse de mon voisin. Je peux l'utiliser pour pratiquer la destruction

a) du chevreuil.
b) du pigeon ramier.
c) d'aucun gibier, car c'est interdit.

8 En Région wallonne, un chasseur peut transporter un gibier mort depuis le jour de l'ouverture de la chasse à l'espèce considérée

a) jusqu'au jour de fermeture de l'espèce considérée, au plus tard.
b) jusqu'au lendemain du jour de fermeture de l'espèce considérée, au plus tard.
c) jusqu'au dixième jour qui suit la fermeture de l'espèce considérée, au plus tard.

9 En Région wallonne, le transport et le lâcher du gibier d'eau vivant sont

a) toujours interdits.
b) interdits au Sud du sillon Sambre et Meuse.
c) autorisés une partie de l'année.

10 Pour pouvoir lâcher du chevreuil sur mon territoire de chasse, quelle condition dois-je respecter ?

a) Je dois obtenir une autorisation préalable du chef du cantonnement dans lequel se situe mon territoire.
b) Je dois veiller à me trouver en dehors de la période de chasse en battue.
c) Aucune, car c'est interdit.

11 Qui doit indemniser un agriculteur victime de dégâts de sangliers dans une de ses parcelles de maïs ?

a) Le Service public de Wallonie, via un

fonds d'indemnisation mis en place à cet effet.

b) Le titulaire du droit de chasse sur la parcelle de maïs endommagée.
c) Le titulaire de droit de chasse sur les parcelles boisées d'où proviennent les sangliers ayant commis les dégâts.

12 Le nourrissage du grand gibier au Nord du sillon Sambre et Meuse est

a) toujours autorisé.
b) autorisé uniquement aux titulaires de droit de chasse sur des bois.
c) interdit.

13 Sur un territoire de chasse dont le titulaire n'est pas membre d'un conseil cynégétique, on pourra tirer, pour l'espèce Cerf, exclusivement

a) des cerfs non boisés.
b) des petits cerfs boisés.
c) des grands cerfs boisés.

14 Une licence de chasse peut être délivrée a) pour le remplacement d'un permis de chasse perdu, pour toute l'année cynégétique en cours.

b) à une personne non domiciliée en Région wallonne, pour une période de cinq jours consécutifs.
c) pour une période d'essai de dix jours, sur présentation de l'attestation de réussite à l'épreuve théorique de l'examen de chasse.

15 Laquelle de ces 3 espèces n'est pas classée comme gibier par la loi sur la chasse ?

a) La Bécassine des marais.
b) La Bernache du Canada.
c) La Grive musicienne.

16 Lequel de ces mammifères est classé comme gibier par la loi sur la chasse ?

a) Le Blaireau.
b) L'Ecureuil.
c) La Fouine.

17 Pour le transport de tout grand gibier tiré en Région wallonne, la réglementation impose l'apposition d'un bracelet sur une des pattes arrières de l'animal

a) dans tous les cas (en chasse et en destruction).
b) uniquement si l'espèce à laquelle appar-

Chasse

LOGICIELS CARTOGRAPHIQUES
GESTION CYNÉGÉTIQUE ET CHASSE

Réaliser facilement

○ Son parcellaire de gestion cynégétique et ses plans de battues

○ Les postages

○ L'historique des tirs et le suivi des populations

○ Les campagnes d'inventaires et l'évolution
des dégâts de gibier aux végétaux

○ Les invitations, inscriptions, paiements des parts

○ La planification des travaux (dépenses et bilan)

○ En option

- Mobilité et missions de terrain
- Inventaires - Géo localisation - Navigation



Le portail du logiciel de gestion

tient cet animal est soumise à un plan de tir.
c) uniquement en destruction.

18 En Région wallonne, la chasse à l'affût du Sanglier est

- a) autorisée toute la nuit.
- b) autorisée pendant l'heure qui suit le coucher officiel du soleil.
- c) interdite dès le coucher officiel du soleil.

19 Parmi ces espèces, laquelle pouvait- on chasser au cours du mois de septembre 2013 ?

- a) La Perdrix grise.
- b) Le Lièvre.
- c) Le Faisan de Colchide.

20 Du point de vue de la législation sur la chasse, quel est l'objet social principal des conseils cynégétiques agréés ?

- a) La défense des intérêts de ses membres.
- b) La coordination de la gestion cynégétique sur les territoires de ses membres.
- c) La distribution des bracelets à ses membres.

BRANCHE II – Connaissance du gibier, des animaux sauvages et des chiens de chasse (questions n° 21 à 60)

Questions 21 à 60

21 Nos 3 principaux grands gibiers (cerf, chevreuil, sanglier) ont notamment en commun

- a) d'avoir 4 doigts à l'extrémité de chaque membre.
- b) de se souiller.
- c) d'être des ruminants.

22 Pour maintenir l'équilibre des sexes dans une population de Cerf, il faut tirer chaque année

- a) autant de non-boisés que de boisés.
- b) 2 fois plus de non-boisés que de boisés.
- c) 2 fois plus de boisés que de non-boisés.

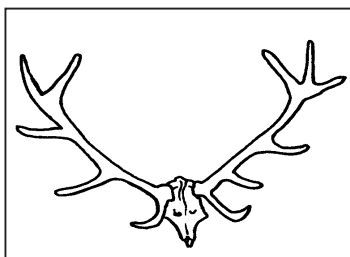
23 Pour connaître l'âge d'un cerf boisé mort, le plus sûr est d'analyser

- a) le développement de sa ramure.
- b) sa morphologie générale.
- c) une coupe de sa première molaire.

24 La portée annuelle d'une biche adulte est généralement de

- a) un faon.
- b) deux faons.

25 Indiquer la pointure du trophée de Cerf représenté sur ce schéma.



- a) 6-cors irréguliers.
- b) 12-cors irréguliers.
- c) 10-cors irréguliers.

26 Le Sanglier est

- a) un herbivore strict.
- b) un omnivore dont le régime alimentaire se compose majoritairement de nourriture végétale.
- c) un omnivore dont le régime alimentaire se compose majoritairement de nourriture animale.

27 Dans une population sauvage de sangliers et au cours d'une année normale, la portée d'une laie adulte est en moyenne de l'ordre de

- a) 2 ou 3 marcassins.
- b) 4 à 7 marcassins.
- c) 10 à 12 marcassins.

28 Quelle est l'affirmation la plus vraisemblable ?

- a) Une population de sangliers s'accroît en moyenne de 30 à 50 % par an.
- b) Une population de sangliers s'accroît en moyenne de 100 à 150 % par an.
- c) Une population de sangliers s'accroît en moyenne d'au moins 250 % par an.

29 Le brocard se débarrasse du velours recouvrant ses bois ("frotte" ses bois) entre

- a) mars et mai.
- b) juin et août.
- c) octobre et décembre.

30 En ce qui concerne l'alimentation du Chevreuil, quelle est la proposition correcte ?

- a) Le Chevreuil consomme une nourriture riche en éléments facilement digestibles et riche en sels minéraux. On le qualifie de gourmet.
- b) Le Chevreuil consomme essentiellement des végétaux herbacés qu'il complète par des aliments d'origine animale.
- c) Le Chevreuil est typiquement un omni-

31 Chez le Chevreuil, comment appelle-t-on la grande tache de poils blancs à l'arrière des fesses ?

- a) La brosse.
- b) La serviette.
- c) Le miroir.

32 Lors de la mise bas, la daine adulte donne généralement naissance à

- a) un faon.
- b) deux faons.
- c) trois faons.

33 Indiquez parmi les habitats cités ci-après celui qui convient le mieux au Mouflon.

- a) Terrains rocheux accidentés et secs, avec beaucoup d'herbage et de végétation arbustive.
- b) Habitats humides et fangeux, ainsi que les stations à fort enneigement.
- c) Haute futaie résineuse.

34 Faisans de Colchide et perdrix grises ont en commun

- a) d'avoir exactement les mêmes exigences d'habitat.
- b) d'être des espèces introduites en Belgique.
- c) d'avoir un régime alimentaire composé essentiellement de nourriture animale les premières semaines de leur vie.

35 Comment peut-on distinguer, après le tir, un lièvre de moins de 7 mois d'un lièvre âgé d'un an et plus ?

- a) A la couleur de la pointe des oreilles.
- b) A la présence d'une excroissance latérale au niveau de la 1ère articulation des pattes antérieures.
- c) A la couleur de l'œil.

36 Le Lièvre consomme préférentiellement

- a) des graminées en croissance.
- b) des graines de plantes cultivées.
- c) des écorces, racines et bulbes.

37 Chez le Lièvre, l'étendue du domaine vital est de l'ordre de

- a) 30 hectares.
- b) 300 hectares.
- c) 3000 hectares.

38 L'oiseau en main, le critère le plus fiable pour différencier le sexe d'une perdrix adulte consiste à observer

- a) le plumage de la poitrine.
- b) les plumes scapulaires (= plumes de l'aile les plus rapprochées du corps).
- c) les 2 dernières rémiges (= grandes plumes situées à l'avant de l'aile).



Collard^{Pascal}

Le spécialiste belge de la crosse sur mesure



*Lorsqu'Armurerie et Compétences
riment avec Perfection*

*Armes, munitions, optiques et vêtements des plus grandes marques.
Armes de chasse de grand luxe. Tunnel de tir à 100 mètres*



Langerodestraat 8 - 3040 Neerijse - Tél. et Fax. 016 47 17 16
info@armurerie-collard.be - www.armurerie-collard.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h. à 19h. et le samedi de 9h. à 17h. Fermé le dimanche et le lundi

39 Dans un habitat qui s'avère favorable à la Perdrix grise, on peut espérer avoir une population naturelle

- a) d'un couple maximum aux 100 ha.
- b) d'au moins 10 couples aux 100 ha.
- c) d'au moins 100 couples aux 100 ha.

40 La Perdrix grise fait son nid

- a) dans des buissons bas.
- b) à même le sol.
- c) dans une petite dépression qu'elle creuse dans le sol.

41 Laquelle des 3 affirmations suivantes est correcte dans le contexte de la gestion du petit gibier en plaine.

- a) La récolte des cultures de nuit est préférable à la récolte de jour.
- b) L'installation de jachères pendant plusieurs années sur les mêmes parcelles est plus favorable que l'installation de jachères changeant d'emplacement chaque année.
- c) Il est préférable de tailler les haies au printemps plutôt qu'en hiver.

42 Quand on cherche à développer une population naturelle de faisans, la limitation du tir des poules faisanes

- a) n'a aucun effet.
- b) a un effet d'autant plus important que cette limitation est pratiquée sur une grande superficie.
- c) a un effet contraire à celui recherché.

43 La ponte d'une poule faisane compte en moyenne, en première ponte,

- a) 2 à 4 œufs.
- b) 6 à 8 œufs.
- c) 10 à 12 œufs.

44 La Bécasse des bois est

- a) un oiseau solitaire.
- b) un oiseau vivant en couple toute l'année.
- c) un oiseau vivant en compagnie durant la majeure partie de l'année.

45 Le Canard colvert se nourrit

- a) généralement sur la terre ferme ou à proximité de la surface de l'eau.
- b) uniquement sur la terre ferme.
- c) généralement sur les fonds vaseux, en plongeant complètement sous l'eau.

46 La Sarcelle d'hiver est

- a) un canard de surface.
- b) un canard plongeur.
- c) un canard marin.

47 Le Renard est essentiellement

- a) un prédateur spécialisé du petit gibier.
- b) un charognard.
- c) un prédateur généraliste et opportuniste.

48 Lequel de ces 3 carnivores est le prédateur le plus redoutable pour le petit gibier ?

- a) La Belette.
- b) Le Chat haret.
- c) Le Blaireau.

49 Quel est le plus grand des mustélidés suivants ?

- a) L'Hermine.
- b) La Fouine.
- c) La Belette.

50 En règle générale, une lapine adulte met au monde environ

- a) 5 jeunes par an.
- b) 20 jeunes par an.
- c) 40 jeunes par an.

51 Quel est le plus grand des 3 Colombidés suivants ?

- a) Le Pigeon biset.
- b) Le Pigeon colombin.
- c) Le Pigeon ramier.

52 Cet oiseau est



52

- a) une poule d'eau.
- b) une foulque macroule.
- c) un harle bièvre.

53 Cette oie est



53

- a) une oie cendrée.
- b) une ouette d'Égypte.
- c) une bernache du Canada.

54 Cet oiseau protégé est



54

- a) un grèbe huppé.
- b) un harle piette.
- c) un grèbe castagneux.

55 Ce rapace nocturne est



55

- a) une chouette hulotte.
- b) une chouette chevêche d'Athéna.
- c) une chouette effraie des clochers.

56 Ce rapace diurne est



56

- a) un faucon crécerelle.
- b) une buse variable.
- c) un milan noir.

57 Ce colombidé est



57

- a) un pigeon ramier.
- b) un pigeon colombin.
- c) une tourterelle turque.

58 Cet oiseau en vol est



58

- a) une poule faisane.
- b) une perdrix grise.
- c) une gélinoite des bois.



Un vrai produit trappiste se reconnaît à ce label

59 Ce cervidé est



59

- a) un daim.
- b) un cerf.
- c) un chevreuil.

60 Ce mustélide est



60

- a) un putois.
- b) une belette.
- c) une hermine.

BRANCHE III – Connaissance des armes, munitions et éthique de la chasse (questions n° 61 à 80)

Questions 61 à 80

61 Qu'est-ce qu'une arme mixte ou combinée ?

- a) Une arme lisse munie de chokes interchangeables.
- b) Une arme associant un ou deux canons lisses avec un ou deux canons rayés.
- c) Une arme associant deux ou trois canons lisses de calibres différents.

62 L'utilisation d'un stecher est adaptée pour le tir

- a) en battue.
- b) à l'affût.
- c) en battue comme à l'affût.

63 Indiquez l'affirmation exacte

- a) Un fusil calibre 12 tire des cartouches plus grosses qu'un fusil calibre 20.
- b) Un fusil calibre 20 tire des cartouches plus grosses qu'un fusil calibre 12.
- c) Un fusil calibre 20 peut tirer des cartouches identiques à celles tirées dans un fusil calibre 12.

64 Un rétrécissement à la bouche de 0,9 mm du diamètre interne du canon d'un fusil correspond à un

- a) 1/4 choke.

- b) 1/2 choke.
- c) full ou plein choke.

65 Une cartouche à plombs dont la longueur de l'étui est de 3 pouces peut être utilisée dans un fusil chamberé en

- a) en 65 mm.
- b) en 70 mm.
- c) en 76 mm.

66 Toutes autres choses restant égales, plus le numéro du plomb est grand, plus les plombs

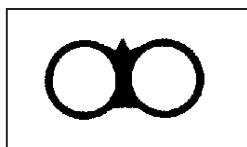
- a) vont loin.
- b) sont nombreux dans la cartouche.
- c) sont gros.

67 Lorsqu'une balle traverse un animal, le trou d'entrée par rapport au trou de sortie est en général

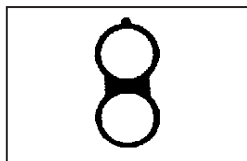
- a) identique.
- b) plus petit.
- c) plus grand.

68 Indiquez le fusil à canons juxtaposés

- a)



- b)



- c)



69 Lequel des fusils cités ci-après possède le plus grand diamètre de canon ?

- a) Le calibre 16.
- b) Le calibre 20.
- c) Le calibre .410.

70 Quels sont les facteurs principaux qui déterminent l'énergie d'une balle de carabine ?

- a) Le diamètre et la dureté du noyau de la balle.
- b) La vitesse et la masse de la balle.
- c) La longueur et la forme de la pointe de la balle.

71 Indiquez l'élément qui fait partie d'une cartouche de carabine.

- a) La bourre.
- b) La douille.
- c) Le percuteur.

72 A l'impact, une balle de carabine de chasse efficace

- a) se déforme en champignon.

- b) ne doit subir aucune déformation.
- c) doit éclater en plusieurs morceaux.

73 Indiquez parmi les 3 lunettes de tir suivantes celle qui possède le plus fort grossissement.

- a) 7 x 50
- b) 8 x 56
- c) 10 x 42

74 Pour franchir un obstacle (clôture...), je dois toujours préalablement

- a) décharger mon arme.
- b) mettre la sécurité.
- c) mettre le cadenas de pontet.

75 Généralement, pour des raisons de sécurité, on évite de tirer des animaux

- a) hors de l'enceinte.
- b) rentrant de l'enceinte.
- c) sortant de l'enceinte.

76 Au cours d'une chasse en battue au grand gibier, un chasseur peut quitter son poste

- a) pour aller achever un gibier blessé.
- b) uniquement lorsque le signal de fin de battue aura été donné.
- c) si les traqueurs et les chiens sont à l'autre bout de l'enceinte.

77 Lors d'une chasse à la botte, une compagnie de perdrix se lève devant vous ; une haie d'aubépine se trouve toutefois dans votre champ de tir, à 100 mètres environ. Allez-vous tirer ?

- a) Oui, car cette haie se trouve suffisamment éloignée.
- b) Non.
- c) Oui, car je tire avec du plomb n° 7.

78 Pour une question de sécurité, on ne porte pas son arme avec les canons dirigés

- a) vers le ciel.
- b) à l'horizontale.
- c) vers le sol.

79 Indiquez la bonne attitude pour un chasseur

- a) Accompanyer le conducteur d'un chien de sang à qui il a été demandé de rechercher un gibier blessé à la chasse.
- b) Charger son arme dès qu'il quitte son véhicule pour se rendre à son poste de battue.
- c) Baliser la piste d'un gibier blessé aussi loin que possible avant d'appeler un conducteur de chien de sang.

80 Lorsque l'on tire à balle sur du gibier en mouvement à une cinquantaine de mètres, la correction de tir à faire avec une carabine est

- a) plus importante que celle à faire avec un fusil.
- b) nettement moindre que celle à faire avec un fusil.
- c) pratiquement la même que celle à faire avec un fusil.

Le Carnet *vert*



Philippe Cuvelier
Artisan Sellier & Atelier du cuir.
Sellerie chasse, Cadeaux & déco, Bagagerie et Réparations

Avenue Albert 1^{er} 74 - 1332 Genval
0479 29 62 05
sellier@phcuvelier.com www.phcuvelier.com

TROPHY CAM HD 2014
L'INNOVATION SANS LIMITES

Bushnell

NOUVEAU
TROPHY CAM HD 2014
PIÈGE PHOTO

33 LEDs
noires invisibles

3x PLUS RAPIDE
(déclenchement en 0,2s)

VIDÉO HD

TROPHY CAM HD
www.trophycam.fr

Bushnell
Découvrez la gamme sur
www.bushnell.fr

Distributeur pour la Belgique: S.A. GRIMARD - Tel +32 4 263 88 80 - info@grimard.be

Réponses aux questions de chasse 2014.

Partie I législation		Partie II connaissance faune		Partie III Armes et éthique	
1	B	21	A	61	B
2	C	22	B	62	B
3	C	23	C	63	A
4	A	24	A	64	C
5	A	25	B	65	C
6	B	26	B	66	B
7	B	27	B	67	B
8	C	28	B	68	A
9	C	29	A	69	A
10	C	30	A	70	B
11	C	31	C	71	B
12	C	32	A	72	A
13	A	33	A	73	C
14	B	34	C	74	A
15	C	35	B	75	B
16	C	36	A	76	B
17	A	37	B	77	B
18	B	38	B	78	B
19	A	39	B	79	A
20	B	40	B	80	B
		41	B		
		42	B		
		43	C		
		44	A		
		45	A		
		46	A		
		47	C		
		48	B		
		49	B		
		50	B		
		51	C		
		52	B		
		53	B		
		54	A		
		55	C		
		56	A		
		57	A		
		58	A		
		59	C		
		60	C		

Accès à la Ferme d'Oudoumont

Autoroute E42, sortie St. Georges, direction Verlainne Oudoumont, 3 min. de la E42, 15 min. de Liège. **Un sens giratoire adapté ainsi qu'un fléchage spécifique** (directions vers les aires de parking) seront d'application ce week-end.

Dans un souci de sécurité et de fluidité du trafic, merci à chacun de respecter les consignes qui seront indiquées.



PLAN DU SITE DES JOURNEES DE LA CHASSE 2014



Chasse Nature



www.chasse.be

 **Le Mousqueton**

Vêtements de Chasse et d'après chasse, dans les plus grandes marques, vêtement autrichiens, cadeaux, etc...

A l'occasion des "Journées de la Chasse",
Remise de 15% sur vos achats pendant 10 jours !
(du 20 au 31 août 2014)

Rue des Augustins 17
B 4500 HUY - Tél. 085.23 23 35
www.lemousqueton.be





SINCE 1953

Conserverie & Moutarderie
BELGE

Plats préparés, sauces

www.moutarderie.be

A votre service depuis 2001

 **Armurerie Benoît Calet**

Diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège

UN MAGASIN :
armes neuves et d'occasion, cartouches, optiques, accessoires pour la chasse et le tir aux clays.

UN ATELIER : fabrication, réparation, restauration.
Montage optique et mises à bois.
Tunnel de réglage jusqu'à 60 mètres



Zoning industriel de Mettet (Bât. 18) rue Saint Donat 28
5640 Mettet (Belgique)
Tél. +32(0)71 77 06 29 - website : www.abcalet.be

Ouvert du mardi au vendredi de 13h à 18h
Samedi de 10h à 12h
et 13h à 17h
Fermé le lundi



HUNTING LODGE

Kettner

Your
Hunting partner
in Belgium

New and used guns
Ammunition, accessories, textile, gifts
Service and advice - Workshop

www.HUNTINGLODGE.BE

+32.2.633.37.32 - info@HuntingLodge.be
40, Rue de Genval - 1301 Bierges - Belgium



Liste des exposants arrêtée au 9 juillet 2014



Armes & Armuriers

- Armurerie Bertrand Delattre
- Armurerie Pascal Collard
- Armurerie Paul Frauenberg
- Armurerie Paul Pletsers
- Armurerie Serge Delmotte
- Armurerie Stevaux-De Greift
- Browning International
- Ecole d'armurerie Léon Mignon
- Hunting Supplies (Mauser/Blaser)
- Ruag Ammotec Benelux

Artistes

- Christophe Djibré
- Christophe Poissonnier
- Eveline Defacqz
- Kathleen de Fays
- Sonia Sibiet

Bouche & Terroir

- Bières de Chimay
- Domaine Saint-Roch
- Les Saveurs d'Antan
- Les Saveurs du Maquis
- Maison Galet & Fils
- Salmon Sea Food
- Traiteur du Marais

Associations

- ABUCS (Association Belge pour l'Utilisation de Chiens de Sang)
- ACRW (Amicale des Chasseurs de la Région Wallonne)
- AGPRW (Association des Gardes Particuliers de la Région Wallonne)
- APAW (Association des Piégeurs Autorisés de Wallonie)
- BGG (Brevet Grand Gibier)
- BPG (Brevet Petit Gibier)
- CCH (Conseil Cynégétique de Hesbaye)
- DNF (Division Nature et Forêts)



- FCGGB (Fédération des Chasseurs au Grand Gibier de Belgique)
- FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs)
- FSHCL (Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg)
- FWCA (Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc)
- Limburgse Jagersvereniging v.z.w. (Hubertus Vereniging Vlaanderen - Provincie & WBE's Limburg)
- RSHCB (Royal Saint Hubert Club de Belgique)
- Yeswehunt

Chasse - Equipement

- AZ Concept
- Bernard Optic
- Euro Surplus
- Fabian Vanesse
- Halsbandpro
- Hunting Shop
- MF Bottes
- Ruag Ammotec Benelux
- Tyrolit (Swarowski)
- Waidmann
- Woodlands

Chasse - Aménagements

- Oxygis Partners

Couteliers

- Armurerie Stevaux-De Greift
- JF Colla

Décoration / Brocante

- La Clé du Temps

Fauconnerie

- Fauconnerie Orni Theatron



Parcs, Jardins & Nature

- Institut Provincial 'Enseignement Agronomique de La Reid
- Natagora

Photos & Video

- Excell Print Drones
- Leopold Amory
- Olivier de Lovinfosse
- Valérie de Schaetzen

Sonneurs de Trompe de Chasse

- Bien Aller Ardennes
- Débuché de Vielsalm

Taxidermie & Découvertes

- Erlebnis Museum

Véhicules

- Jeep (Auto Lana Herstal-Liège)
- Kia (Garage Steveny)
- Nissan (Garage Steveny)
- Reulsport
- Toyota (Francotte s.a. - Hannut)

Vêtements

- Belipro
- Evergreen
- Florimo
- Petcap
- PM Collections
- Waidmann

Voyages de chasse

- Hunting Pleasure
- Magic Safari Lodges

Divers

- La Zane Attitude (Cosmétiques au lait d'ânesse)

BRU

SOURCE BRON



Bru donne vie aux repas



LA NOUVELLE GÉNÉRATION RANGE ROVER

Avec une profondeur de passage à gué maximale de 900 mm,
voici le Land Rover le plus raffiné et le plus performant jamais réalisé.
Découvrez le Range Rover de la nouvelle génération.

landrover.be



ABOVE AND BEYOND



Land Rover Liège - Spirletautomobiles

Rue Haroun Tazieff 10 - 4032 Liège (Chênée)

Tél 04/344.01.01 www.landroverliege.be

6,4-12,8 L/100 KM • 169-299 G/KM CO₂.

La conduite "tout terrain" doit se faire dans le respect du code de la route et de l'environnement. Photo prise en Italie où la législation locale autorise la circulation de véhicules. La conduite "tout terrain" en Belgique est soumise à la loi belge. Informations environnementales [AR 19/03/04] : www.landrover.be.

ARMURERIE PAUL PLETTERS

maître Armurier

Venez découvrir

**LA PLUS
GRANDE
SALLE
D'ARMES**

de Belgique



NOUVEAU SHOW ROOM : PLUS DE 300 M² DÉDIÉS À VOTRE PASSION

INAUGURATION APRÈS TRANSFORMATIONS
PORTES OUVERTES
29 > 31 AOÛT 10H-18H
NOCTURNE LE VENDREDI JUSQUE 20H

MESUREZ VOUS
AUX AUTRES NOUVEAUX CHASSEURS



CONCOURS DE TIR POUR TOUS LES NOUVEAUX PERMIS DE CHASSE 2014

1^{er} PRIX

SAUER 101 AVEC
DOCTER SIGHT 3

2^e PRIX

JUMELLES SWAROVSKI
CL COMPANION 8X30

3^e PRIX

JUMELLES MINOX
BL 8X44 HD

VENEZ PROFITER DE NOS
CONDITIONS SPÉCIALES

EN COLLABORATION AVEC :



WAIMES



SAUER

SWAROVSKI
OPTIK

ZI de Werbomont • Allée de Sorbiers, 3 • 4190 WERBOMONT • BELGIQUE

Tél : +32 (0)86 43 44 53 • Fax : +32 (0)86 43 44 18 • www.paulpletters.be • paul.pletters@skynet.be